

7 MAI 1919

787

398

E 2200 Bukarest 2/12

*Le Chef du Département de l'Economie publique,
E. Schulthess, au Ministre de Suisse à Bucarest, G. Boissier*

L Crédits

Berne, 7 mai 1919

En réponse à votre rapport commercial No.5 du 29 Avril¹ nous nous permettons de vous informer qu'après étude de la question de crédits permettant l'achat de marchandises en Suisse, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes après avoir conféré aussi avec la Direction de la Banque Nationale.

Le Département de l'Economie publique aussi bien que la Direction de la Banque Nationale avaient espéré revoir M. Baicoiano à son retour de Paris pour conférer avec lui au sujet des possibilités d'affaires avec la Roumanie. Nous sommes donc tout disposés à étudier une combinaison permettant la reprise des affaires entre la Suisse et la Roumanie, mais l'idée d'un crédit basé soit sur des garanties, soit sur des dépôts de titres, ne pourrait pas être envisagée. En effet, depuis plus d'un an, le Conseil fédéral a décidé, en principe, de ne plus accorder des crédits à l'étranger, étant donné que l'ouverture d'un crédit en faveur d'une seule puissance entraînerait immédiatement des demandes semblables de la part d'autres pays et mettrait ainsi la Suisse dans une situation à laquelle ses finances ne pourraient pas faire face.

La seule manière dont il nous paraît possible de financer les opérations futures consisterait à faire des avances sur des marchandises que la Roumanie pourrait fournir à la Suisse. Or, il se trouve que le principal article dont il a été question dans vos divers rapports commerciaux, soit le pétrole et ses dérivés, n'offre pas d'intérêt pour le moment, étant donné que les achats pratiqués par ailleurs assurent l'approvisionnement de notre pays d'une façon plus que complète au moins jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit donc de trouver autre chose. Or, le hasard a voulu que deux membres du Syndicat de la laine sont venus trouver M. Heer aujourd'hui, accompagnés d'un Monsieur O. Peter, porteur d'une recommandation du directeur de la Banque Nationale, M. Baicoiano. Ce M. Peter a déclaré à M. Heer que la Roumanie était en mesure de fournir, à partir du mois de septembre, de grandes quantités de céréales panifiables en provenance de la Transylvanie et du Banat.

A notre objection que nos renseignements de Roumanie excluaient la possibilité de livraisons de céréales jusqu'en 1920, M. Peter affirma que ce qui était vrai pour la récolte roumaine ne s'appliquait pas aux céréales de la provenance que nous indiquons ci-dessus.

Ne voulant pas entrer davantage en matière avec M. Peter, parce qu'il nous semblait préférable de suivre ce filon exclusivement par votre entremise, nous

1. Cf. n° 371.

788

8 MAI 1919

nous sommes bornés à prendre connaissance des communications que M. Peter nous a faites et nous vous prions de vouloir bien vous mettre en rapport avec M. Baicoiano pour étudier avec lui la possibilité de la fourniture de céréales pour une quantité en rapport avec l'importance des avances qui pourraient remplacer les crédits dont M. Baicoiano vous a parlé.

Une fois qu'il vous aura été possible d'établir une base d'entente dans cette direction, il serait utile que M. Baicoiano revienne ici pour discuter les modalités de cette affaire.